Pèlerinage diocésain

LOURDES

12 au 17 avril 2027

« En ces jours-là, Marie se mit en route avec empressement… »



Inscriptions du 15 novembre 2026 au 31 janvier 2027

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

04 77 59 30 10 - pelerinages@diocese-saintetienne.fr

Service des pèlerinages Saint-Étienne

Diocèse de Saint-Étienne

THÈME 2027 :

« En ces jours-là, Marie se mit en route avec empressement… »

Chaque année, le diocèse de Saint-Étienne organise un pèlerinage à Lourdes avec plus de 800 participants. Les activités proposées sont généralement les grands moments du sanctuaire de Lourdes et des activités propres à notre diocèse.



En 2027, nous retrouverons :

- des temps communs à tous : messe d'ouverture, messe internationale dans la basilique souterraine St Pie X, processions eucharistiques et mariales aux flambeaux, célébration d'envoi, temps convivial…
- des temps « à la carte » : visite du sanctuaire, circuit en ville « sur les pas de Bernadette », onction des malades…
- des temps d'ateliers « en option » à choisir à l'inscription (cf. pages suivantes).

ORGANISATION

DIRECTION DES PELERINAGES
Maison diocésaine, 1 rue Hector Berlioz – CS 13061
42030 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2

Permanences : Mardi et jeudi de 10h à 12h00
Tél : 04.77.59.30.10 /Courriel : pelerinages@diocese-saintetienne.fr
Site internet : https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages

INCRIPTIONS du 15 novembre 2026 au 31 janvier 2027
Attention : places limitées en fonction des capacités des hébergements.
S'inscrire au plus tôt permet de s'assurer d'avoir une place !

Inscriptions en ligne sur : lourdes.2027.diocese-saintetienne.fr

Agrément Atout France n°IM042110011

PROGRAMME DU PÈLERINAGE POUR LES ADULTES

Jour 1 : lundi 12 avril 2027
Matin : Départ en car du diocèse de Saint-Étienne puis trajet par autoroute pour rejoindre le sanctuaire de Lourdes pour une arrivée vers 18h.
Soir : Messe

Jour 2 : mardi 13 avril 2027
Matin : Célébration d'ouverture de notre pèlerinage
Après-midi :– Ateliers – Geste de l'eau pour tous et piscine pour les malades – Chemin de Lumière pour les pèlerins valides

Jour 3 : mercredi 14 avril 2027
Matin : Messe internationale
Après-midi : Célébration pénitentielle- Ateliers - Procession mariale

Jour 4 : jeudi 15 avril 2027
Matin : Messe avec onction des malades
Après-midi : Ateliers – Chapelet - Procession eucharistique
Soirée festive hospitalité

Jour 5 : vendredi 16 avril 2027
Matin : Messe à la grotte et passage à la grotte
Après-midi : Célébration d'envoi et temps convivial pour tous.

Jour 6 : samedi 17 avril 2027
Matin : Départ en car de Lourdes pour rejoindre notre diocèse.
Après-midi : Poursuite du trajet pour une arrivée à Saint-Étienne vers 19h.







ACTIVITÉS OPTIONNELLES

(à choisir à l'inscription)

Le diocèse propose des ateliers pendant le pèlerinage, sous la forme d'un cycle de 3 séances (environ 1h30/séance) à suivre sur 3 jours. Ces ateliers sont une option et ne sont donc pas obligatoires. En revanche, l'inscription engage à suivre les 3 séances.

Atelier n°1 : « Jésus a visité son peuple »



animé par P.Patrick FRENAY
Accessible PMR

DESCRIPTIF : *« En vérité, le Seigneur est en ce lieu ! Et moi, je ne le savais pas. »* Gn 28,16
Des rencontres de Jésus qui ont transformées des vies et peuvent transformer les nôtres. Nous ouvrirons l'Évangile de Saint Jean autour de trois rencontres pour illuminer nos vies.

Atelier n°2 : « La Visitation : une Parole revisitée »





animé par Isabelle TOMBAZZI et Catherine HURON

DESCRIPTIF : Trois ateliers pour faire résonner en nous la Parole, nous laisser visiter par l'Esprit Saint et prier.
Avec Marie et Élisabeth, trois démarches différentes pour vivre la rencontre, accueillir l'Esprit Saint, exprimer et partager la joie.

1 - Révélation d'une rencontre unique à travers l'art.
2 - Lecture priante de la Parole
3 - Parole et gestes, expression et partage de la joie.

Atelier n°3 : « L'IA à la lumière de la doctrine sociale de l'église et de l'encyclique du Pape Leon »





animé par P.Rodolphe BERTHON et Hervé HOSTEIN
Accessible PMR

DESCRIPTIF : À la lumière de la foi et d'une anthropologie chrétienne pleinement révélée en Jésus-Christ, la « Doctrine sociale de l'Église » offre son éclairage sur de nombreuses questions d'ordre politique, social et économique ou encore bioéthique.

L'irruption de l'Intelligence Artificielle (IA) pose à nos sociétés et même à notre humanité, des questions inédites qui peuvent sembler vertigineuses. Dans cet atelier, nous vous proposons de parcourir ensemble l'encyclique *« Magnifique humanité »* du Pape Léon XIV pour en recueillir les principaux enseignements et esquisser les contours d'une réponse éthique chrétienne.

Atelier n°4 : Découvrir Lourdes
animé par P.Emmanuel ROCHIGNEUX et Jean-Paul BILLARD




DESCRIPTIF : cet atelier est destiné plus spécialement aux pèlerins qui viennent à Lourdes pour la première fois ou y reviennent après de nombreuses années. L'objectif est de connaître l'histoire des apparitions, de se familiariser avec le sanctuaire et les rites du pèlerinage pour favoriser l'expérience spirituelle.

Atelier n°5 : « Par la musique et par nos voix, chanter la messe »
animé par Emmanuel RODIER
et Dominique ZEIGER.




DESCRIPTIF : « Ouvert à tous, sans prérequis, cet atelier permet d'apprendre les chants des célébrations du pèlerinage. Un temps de réflexion sera consacré à la place du chant et de la musique dans la liturgie. »

Atelier n°6 « L'émerveillement d'une fraternité renouvelée »
animé par Jérôme POURRAT



DESCRIPTIF : 3 jours pour :
1- NOTRE DIGNITÉ : Se réapproprier, dans la joie de la foi, notre dignité
2- NOTRE SPIRITUALITÉ : À la recherche de notre spiritualité, commune à tous, épanouie par le Sauveur.
3- DIGNES ET SPIRITUELS, UNIS DANS/PAR NOTRE FRATERNITÉ : s'émerveiller d'une fraternité qui sauve, console et unit.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Le pèlerinage diocésain à Lourdes rassemble des pèlerins jeunes ou moins jeunes, bien-portants, malades, handicapés, hospitaliers... de manière adaptée à la situation de chacun.

PÈLERINS JEUNES

page 7

Avec la collaboration de la **PASTORALE DES JEUNES** : Véronique COLLIN au 06.69.78.17.38 ou par mail : jeunes@diocese-saintetienne.fr

- **Inscriptions en ligne sur notre plateforme d'inscription,**
- **ou auprès des paroisses, par l'intermédiaire de l'animateur jeunes**
- **ou auprès des établissements scolaires, par l'intermédiaire de l'animateur jeunes.**

PÈLERINS VALIDES

page 9

- **Inscriptions en ligne ou auprès**
  - **de la Direction des Pèlerinages,**
  - **des paroisses, par l'intermédiaire du correspondant Hospitalité.**

PÈLERINS HOSPITALIERS

page 11

Avec la collaboration de l'HOSPITALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE :
Permanence : Mardi de 9h30 à 12h00
Tél : 04.77.59.37.66
Contact pour les nouveaux hospitaliers : Tél. 06.75.26.54.37 ou 06.76.08.62.65
Courriel : hospitalité@diocese-saintetienne.fr

Inscriptions en ligne
ou par l'intermédiaire du correspondant Hospitalité de votre paroisse.

PÈLERINS P.M.R

(Personne à Mobilité Réduite)

page 13

Avec la collaboration de l'HOSPITALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE.
Inscriptions auprès de votre paroisse, par l'intermédiaire du correspondant Hospitalité.

PÈLERINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

page 15

Inscriptions auprès de la Direction des Pèlerinages.

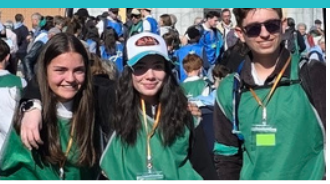




PÈLERINS JEUNES

(COLLÉGIENS ET LYCÉENS)

Que vous soyez seul ou en groupe, d'un établissement scolaire, d'une aumônerie ou d'un mouvement, la pastorale des jeunes du diocèse de St Étienne sera heureuse de vous accueillir pour vivre ce pèlerinage à Lourdes.

Le transport s'effectue en car :

- **Trajet aller** : départ le lundi 12 avril à 6h30 de Saint-Étienne pour voyage de jour. Pique-nique tiré du sac. Arrivée à Bartrès vers 16h et marche jusqu'à Lourdes pour arriver vers 18h.
- **Trajet retour** : départ le vendredi 16 avril vers 23h30 de Lourdes pour voyage de nuit. Petit-déjeuner à votre charge sur aire autoroute. Arrivée à Saint-Étienne le samedi 17 avril vers 10h.

HÉBERGEMENT

L'hébergement est réservé au Village des Jeunes, structure du sanctuaire réservée pour les jeunes. Il se fera en chambres ou dortoirs. **Le nombre de places est limité.**

ACTIVITÉS PENDANT LE PÈLERINAGE

La Pastorale des Jeunes propose 2 grands parcours pendant le temps du pèlerinage. Un parcours est à choisir à l'inscription (un seul choix possible).

1- Parcours MISSION LOURDES, 3 choix

Sur les pas de Bernadette -.1ère fois à Lourdes.

À la Source -
A la source (en lien avec la source de Lourdes et la Parolede Dieu, sourcede vie…)

Chœur de Service -
chants, animation des célébrations

2- Parcours MISSION SERVICE, 3 choix :

Classic : 1ère année de service : uniquement brancardage

Cadet : 2e année de service : service auprès des malades en chambre, durant les repas, dans des temps d'animation, possibilité de vivre ce service cadet une seule fois

Postulant : avoir 17 ans et +, obligation de se rapprocher du service diocésain de l'hospitalité, réservé aux cadets des années précédentes…

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 15 novembre 2026 au 29 février 2027

Documents à fournir à l'inscription : copie photo d'identité.

TARIF TOUT COMPRIS : HÉBERGEMENT AU VILLAGE DES JEUNES

380€ / jeune.

Ce prix comprend : le transport aller/retour Saint-Étienne/Lourdes, la pension complète du dîner du jour 1 au dîner du jour 5, le logement, les frais fixes d'organisation du pèlerinage.

Attention : les places sont limitées.
S'inscrire tôt permet de s'assurer d'avoir une place.






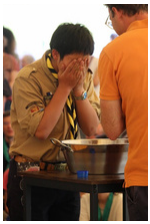





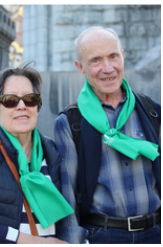




PÈLERINS VALIDES

Quel que soit votre âge, vous êtes autonome. Habitués ou nouveaux pèlerins, le pèlerinage à Lourdes vous séduira par ses différentes dimensions : célébrations, rencontres, processions...

Les parents ou grands-parents désirant venir à Lourdes avec leurs enfants ou petits-enfants mineurs logent avec eux en hôtels.

TRANSPORT

Les trajets Saint-Étienne/Lourdes/Saint-Étienne s'effectuent, de jour, en cars.

- **Trajet aller** : départ le 12 avril vers 7h de notre diocèse - déjeuner : pique-nique tiré du sac - arrivée à Lourdes vers 18h.
- **Trajet retour** : départ le 17 avril vers 8h de Lourdes - déjeuner : panier repas fourni par les hôtels - arrivée sur notre diocèse vers 19h.

HÉBERGEMENT

Le diocèse sélectionne des hôtels pour leur bonne situation et leur qualité de service. Vous pouvez choisir l'hôtel que vous désirez parmi notre gamme. Nous recommandons aux familles de choisir l'hôtel *Lys de Marie* qui possède des chambres multiples (3 ou 4 lits).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 15 novembre 2026 au 31 janvier 2027

Documents à fournir à l'inscription : copie pièce identité + autorisation parentale si mineur non accompagné d'un responsable légal (à télécharger sur notre plateforme).

TARIFS

Frais fixes à l'inscription : 65€/personne.

Réductions accordées aux familles :

- Enfant – 5 ans : gratuité ; Enfant 5-10 ans : tarif réduit 25€/enfant.
- Jeune 11-17 ans : tarif réduit 45€/jeune.

Frais transport : 160 euros/personne (voyage aller-retour en car).

Réductions accordées aux enfants sur le transport :

- Enfant – 5 ans : gratuité ; Enfant 5-10 ans : tarif réduit 110 €/enfant.
- Jeunes 11-17 ans : tarif réduit 130 €/jeune.

FRAIS HÉBERGEMENT : SELON VOTRE CHOIX DANS LES GAMMES CI-DESSOUS.

Prix par personne pour la durée du séjour (du dîner jour 1 au déjeuner jour 6)

Réductions accordées aux enfants sur les hébergements :

- Enfant – 5 ans : réduction – 200 euros sur la pension complète.
- Enfant 5-10 ans : réduction – 80 euros sur la pension complète.

Nom des hôtels sélectionnés	Tarifs Pension complète	Supplément chambre individuelle
Estival Arriel (1) **Lys de Marie** **Angélic (1)**	**285€**	**150€**
Angleterre (2) **Galilée Windsor (1)** **Hollande**	**315€**	**165€**
National (1) (3) **Paris (2)** **Miramont (1) (3) (4)**	**330€** **330€** **340€**	**200€** **165€** **200€**

1) Repas buffet.
2) 200 m du sanctuaire, réservé aux personnes avec des difficultés de marche
3) Sans ménage quotidien
4) 700 m du sanctuaire, le long du gave.

La Direction des Pèlerinages ne pourra être tenue responsable au cas où une demande précise (hôtel, chambre individuelle) ne pourrait être accordée. Vos demandes sont mises en adéquation avec les disponibilités hôtelières.

Les chambres à 2 lits ne pouvant être complétées à la date limite d'inscription, seront automatiquement requalifiées en chambres individuelles par les hôteliers avec supplément à régler.







PÈLERINS HOSPITALIERS

Chaque année, environ 200 hospitaliers et hospitalières (membres de l'Hospitalité de Saint-Étienne) participent au pèlerinage diocésain à Lourdes. Leur mission est d'aider bénévolement les personnes malades et/ou handicapés sur les paroisses de notre diocèse (pendant l'année) et à Lourdes pendant le pèlerinage organisé par le diocèse (une semaine/an).

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR HOSPITALIER/HOSPITALIÈRE ?

Quelles que soient votre expérience ou vos compétences, votre présence attentive et bienveillante est indispensable pour permettre aux personnes dépendantes de bien vivre leur pèlerinage. Les nouveaux membres (à partir de 17 ans) sont accueillis en groupe la première année, sous la responsabilité d'un référent.

TRANSPORT

Le diocèse propose des trajets en cars, de jour, entre Saint-Étienne et Lourdes. Pendant le transport, vous pouvez choisir d'être :

- en service auprès des personnes malades (car PMR – départ Saint-Étienne)
- sans service durant le trajet (car tourisme – départ Saint-Étienne, Montrond les Bains, Feurs)
- en cars d'avant-garde (car tourisme – départ Saint-Étienne, Montrond les Bains)

- **Trajet aller** : départ le 12 avril entre 5h et 7h de notre diocèse - déjeuner : pique-nique tiré du sac sauf hospitaliers en cars PMR (panier repas fourni). Arrivée à Lourdes entre 16h et 18h.
- **Trajet retour** : départ le 17 avril vers 8h de Lourdes - déjeuner : panier repas fourni par les hôtels. Arrivée sur notre diocèse vers 19h.

HÉBERGEMENT

Le diocèse sélectionne des hôtels pour leur bonne situation et leur qualité de service. Vous pouvez choisir l'hôtel que vous désirez parmi notre gamme. Cependant pour des raisons d'organisation, le bureau de l'Hospitalité vous recommande les hôtels de la gamme « économique » qui rassemblera les hospitaliers. L'affectation dans les hôtels se fera en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions et des places restantes.

SERVICES À LOURDES

Pendant le pèlerinage, les membres de l'Hospitalité de Saint-Étienne assurent leur mission auprès des pèlerins PMR, de jour comme de nuit.

Les hospitaliers organisent différents services afin de faciliter la démarche de pèlerinage des pèlerins dépendants : aide aux déplacements, aux repas, et divers gestes quotidiens (toilettes, change...) au sein des Accueils, lieu d'hébergement des pèlerins PMR.

Lors de votre inscription au pèlerinage, vous êtes invités à dire vos préférences. Cependant, votre affectation à un service est décidée selon les besoins nécessaires à une bonne organisation pour l'ensemble des personnes dépendantes.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 15 novembre 2026 au 31 janvier 2027

Documents à fournir à l'inscription : trombinoscope Hospitalité + certificat médical (si plus de 2 ans), le dossier B3.

Afin de faciliter l'organisation des inscriptions des pèlerins malades, nous devons connaitre dès le 15 décembre 2026, le nombre d'hospitaliers participant au pèlerinage.

TARIFS

Frais fixes à l'inscription : tarif réduit (aidé par le diocèse) : 50€ /personne

Frais transport - tarif réduit (aidé par le diocèse et par l'hospitalité) : 105€ /personne (voyage aller-retour en car).

- *Une aide de l'Hospitalité de 15€ et du diocèse de 40 € est apportée aux hospitaliers pour le transport => déduites du prix indiqué.*
- *Pour les hospitaliers de 17-25 ans, l'aide sur le transport sera de 125 euros.*

Ceux qui le souhaitent peuvent loger dans les structures hospitalières (Ave Maria, Hospitalet et Abri Saint-Michel – seulement les hommes) et prendre les repas au self Saint-Michel.

Réservation auprès de l'Hospitalité de Saint-Étienne (places limitées).

Frais hébergement : selon votre choix dans les hôtels sélectionnés par le diocèse (voir page 10).











PÈLERINS PMR*

(*) Personnes à Mobilité Réduite (dépendantes, âgées, malades, handicapées…) :

Le pèlerinage à Lourdes organisé par le diocèse de Saint-Étienne est accessible à tous, quel que soit son âge, et son état de santé, sous réserve d'un avis médical positif. Les transports et lieux réservés sont accessibles aux personnes dépendantes, malades et/ou handicapées, afin de faciliter la démarche de foi qu'elles viennent accomplir à Lourdes. Leur accueil est possible grâce à la collaboration bénévole des membres de l'Hospitalité de Saint-Étienne et de professionnels de santé.

TRANSPORT

Le transport s'effectue de jour en cars PMR (pour Personnes Mobilité Réduite), modulables selon les besoins (places assises, brancard ou avec votre fauteuil roulant) afin d'assurer un maximum de confort pendant les trajets Saint-Étienne/Lourdes/Saint-Étienne.

- **Trajet aller** : départ le 12 avril vers 8h de notre diocèse (Saint-Étienne). Plateau repas en cours de trajet. Arrivée à Lourdes vers 18h.
- **Trajet retour** : départ le 17 avril vers 8h de Lourdes pour voyage de jour. Plateau repas en cours de trajet. Arrivée sur notre diocèse vers 19h (Saint-Étienne).

HEBERGEMENT ET REPAS

L'hébergement est réservé auprès de **l'Accueil Notre-Dame**, situé dans l'enceinte du sanctuaire, structure agréée pour l'hébergement des pèlerins malades à Lourdes. Cette structure médicalisée permet l'utilisation de matériel adapté en fonction des demandes formulées sur votre dossier d'inscription (chaise douche, lève malades, oxygène, etc…). Les chambres sont multiples. **Le nombre de places allouées est limité.**

Les repas sont pris dans les salles à manger de l'Accueil Notre-Dame. Ils tiennent compte des régimes alimentaires. Une aide pour manger est possible en cas de besoin.

ACCOMPAGNEMENT PENDANT LE PÈLERINAGE

Les pèlerins P.M.R. bénéficient de l'accompagnement quotidien de personnes bénévoles, membres de l'Hospitalité de Saint-Étienne.
Des professionnels de santé bénévoles apportent un encadrement médical 24/24h pour assurer la continuité des soins pendant votre déplacement à Lourdes. Un dossier médical doit être fourni, dès l'inscription, à notre médecin référent Lourdes, afin d'apporter les meilleures attentions à votre situation.

S'il le souhaite, un pèlerin malade ou handicapé peut être « accompagné » par une personne de son choix. **Cet accompagnant** doit être une personne (de la famille, de l'entourage) en **bonne santé** (même s'il suit un traitement de manière autonome) qui **s'engage à aider** la personne malade ou handicapée pendant toute la durée du pèlerinage (voyage en car PMR, logement ensemble à l'Accueil Notre-Dame, accompagnement aux différentes cérémonies).

Si votre conjoint souhaite participer au pèlerinage avec vous mais qu'il n'a pas la force physique pour être votre accompagnant, il devra s'inscrire lui-aussi comme pèlerin PMR.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 15 novembre 2026 au 31 janvier 2027

Documents à fournir à l'inscription : le règlement complet + Fiche « Mesures d'accompagnement » de l'Hospitalité complétée (fournie avec la fiche d'inscription) + Dossier médical sous pli confidentiel (fourni avec la fiche d'inscription).

L'acceptation de votre inscription est soumise à l'examen de votre dossier par notre Commission médicale en fonction des données médicales et de la mise en œuvre possible d'un accueil personnalisé pendant le pèlerinage à Lourdes (personnel encadrant, matériel médical particulier, et places disponibles).

Les mineurs ou adultes protégés doivent fournir le nom et l'adresse de la personne ou de l'organisme qui effectue le règlement.

TARIFS

Tarif tout compris : 595€ /personne (aide de l'Hospitalité déduite).

Ce prix comprend : le transport aller/retour St Étienne/Lourdes en car PMR, la pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 6, le logement en chambre multiple, les frais fixes d'organisation du pèlerinage, les assurances.
Pour information, l'aide de l'Hospitalité apportée aux pèlerins PMR s'élève à 70 euros pour le transport.

Des réductions existent pour les enfants et jeunes pèlerins PMR (idem pèlerins valides).



PÈLERINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Chaque année, une équipe médicale bénévole est constituée pour encadrer une centaine de pèlerins malades et/ou handicapés lors du pèlerinage à Lourdes. Cette équipe est composée d'une dizaine de membres : médecins, infirmiers(ères), kinésithérapeute, pharmacien(ne) en activité ou retraités qui acceptent de participer bénévolement au pèlerinage, ponctuellement ou plus régulièrement, selon leur possibilité.

TRANSPORT

Les trajets Saint-Étienne/Lourdes/Saint-Étienne s'effectuent, de jour, en cars PMR, en service auprès des personnes malades.

HÉBERGEMENT

Le diocèse sélectionne des hôtels pour leur bonne situation et leur qualité de service. Vous pouvez choisir l'hôtel que vous désirez parmi notre sélection. Cependant, pour des raisons d'organisation, la Commission Médicale vous recommande l'hôtel National.

SERVICES À LOURDES

Pendant le pèlerinage, l'équipe médicale assure un encadrement médical auprès des personnes dépendantes, de jour comme de nuit (24/24h). Leur présence permet à des personnes gênées par leur maladie, avec des soins quotidiens (prise de traitements, pansements, injections...) de vivre leur déplacement à Lourdes, en toute sécurité.
Les membres de l'équipe médicale sont des pèlerins à part entière et participent, s'ils le peuvent, aux activités journalières du pèlerinage.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 15 novembre 2026 au 31 janvier 2027

Documents à fournir à l'inscription : Copies pièce d'identité, diplôme, inscription annuelle à l'ordre.

Le programme indiqué peut subir des modifications en fonction de simératifs locaux.
Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre agences de voyage et leurs clients.
Les conditions générales de partcipation sont à télécharger sur notre site :
https://www.diocese-saintienne.fr/pelerinages

CONDITIONS D'ANNULATION PAR LE PARTICIPANT

L'assurance Annulation est incluse dans le prix du pèlerinage. Elle prend en charge les frais occasionnés lors de l'annulation du pèlerinage (transport, hébergement) pour toute raison médicale (covid, ou toute autre maladie) ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...) dès l'inscription et jusqu'au jour du départ.

En **cas d'annulation**, avertir rapidement la Direction des Pèlerinages par téléphone, par mail ou par courrier. Une **déclaration écrite** doit ensuite être faite par le participant qui annule, **sous 5 jours** (cachet de la Poste faisant foi), accompagnée des **pièces justificatives** (attestation médicale ou toute autre pièce justifiant l'annulation que ce soit pour maladie, accident, ou cas de force majeure). Le remboursement du montant du pèlerinage sera effectué **après réception du justificatif d'annulation**, **déduction faite des frais de dossier de 55€/personne.**

NB : Pour les personnes ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation, les frais retenus sont :
Plus de 31 jours avant le départ, minimum 55 € (frais dossier).
Entre 30 et 20 jours avant le départ, 30% du montant total du voyage.
Entre 19 et 7 jours avant le départ, 60 % du montant total du voyage.
Entre 6 et 2 jours avant le départ, 80 % du montant total du voyage.
Moins de 2 jours avant le départ, 100 % du montant total du voyage.

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé ou toute activité non consommée du fait du participant pour quelque raison que ce soit ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement.